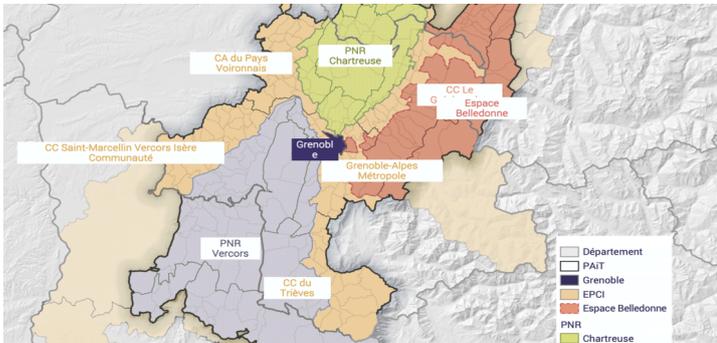


PAiT de la grande région grenobloise :

Accompagnement à l'élaboration d'une vision prospective de l'agriculture et de l'alimentation



Pour : Grenoble Alpes Métropole

Date : 2022

Région : Auvergne-Rhône-Alpes - **Domaine :** Territoires

Dans le cadre du Projet Alimentaire Inter Territorial de la grande région Grenobloise, Solagro a accompagné les 12 partenaires du PAiT dans la définition d'une vision prospective de l'agriculture et de l'alimentation à l'horizon de 2050 adaptée au territoire.

Contexte

Le Projet Alimentaire inter-Territorial (PAiT) de la grande région grenobloise rassemble 9 territoires et 3 acteurs socio-professionnels. Il regroupe ces différents acteurs autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé sur ces territoires. Le PAiT a fait appel à Solagro afin d'établir une vision prospective de l'agriculture et de l'alimentation à l'horizon de 2050.

Objectifs

- Définir une vision commune du souhaitable en 2050 pour un système alimentaire répondant aux besoins de la populations et contribuant aux enjeux de la transition écologique : climat, biodiversité, ressources naturelles...
- Analyser les actions en cours au regard de la trajectoire nécessaire à l'atteinte du souhaitable aux horizons 2026, 2030 et 2050
- Identifier les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs en 2050 et construire un outil de suivi-évaluation

Déroulement

Ce travail s'est réalisé en 3 phases en partenariat avec les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

Phase 1: Lancement et état des lieux

Cette première étape a consisté à caractériser le territoire grâce à une enquête auprès des différents acteurs et à l'élaboration d'un portrait chiffré du système alimentaire avec l'outil MoSUT. Elle a permis la réalisation d'un scénario tendanciel et d'un scénario souhaitable intégrant les engagements de la France et de l'Europe.

Phase 2: Co-construction d'un scénario de prospective pour le PAiT

3 ateliers de concertation ont été menés avec les acteurs du système agricole et alimentaire (72 participant-e-s) afin de dégager et débattre les lignes directrices dessinant le système agricole et alimentaire souhaitable pour 2050. Ce travail a permis la définition, par consensus avec l'ensemble des acteurs, des objectifs à atteindre en 2050 à l'échelle du PAiT.

Phase 3: Conception d'un outil de suivi

Cette dernière étape a consisté à définir les thématiques et actions prioritaires, et à organiser leur mise en œuvre et leur évaluation.

Résultats

Ce travail a permis la réalisation du scénario PAiT 2050, composé de 24 lignes directrices fédérant et mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire. L'exercice de prospective et les ateliers de co-construction ont favorisé la cohésion et la montée en compétence du groupe de concertation constitué, et ont permis d'atteindre un consensus essentiel à la phase d'opérationnalisation.